

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com  
Prise en charge : pec@mupras.com  
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)

N° P19- 059707

Optique 48689  Autres

Maladie  Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10302 Société : RAM

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : ENOUSKI Abdellmajid

Date de naissance : 15/07/1963

Adresse : RESID LA VILLE, ENTRÉE 4 APT 04

BD N°2A DRÔURI Kenitra

Tél. 066 30 86 85 Total des frais engagés : ..... Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 16/10/2020

Nom et prénom du malade : Ennoussi Abdellmajid Age : 56

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 25 NOV. 2020

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 16/10/2020

Signature de l'adhérent(e) :

ACCUEIL

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/10/2020			200dh	 <p>Docteur EL AMRANI ZAINAL MÉDECIN GÉNÉRAL Gynécologie Médicale Echographie Générale - Nutrition 129, Av. Imam Ali Bureau N°2 - Kénitra Tel : 05 20 18 08 29</p>

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 NPE : 05 20 18 058	16.10.2020	268,50

## ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

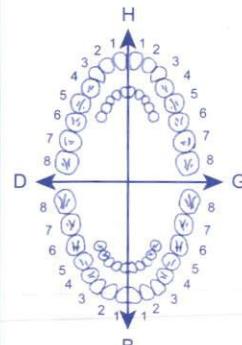
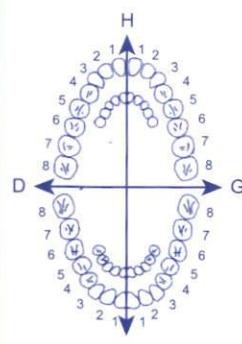
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H	25533412 00000000 35533411	D	21433552 00000000 11433553
			G	
			B	
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
MONTANTS DES SOINS				
DATE DU DEVIS				
DATE DE L'EXECUTION				

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# DOCTEUR EL AMRANI Zaynab

- Certificat Universitaire de Gynécologie Médicale (Faculté de Médecine de Casablanca)
- Diplôme Universitaire en Echographie Générale (Faculté de Médecine de Casablanca)
- Diplôme Universitaire en Nutrition (Faculté de Médecine de Montpellier - France)
- Diplôme Universitaire en Diabétologie (Faculté de Médecine de Bordeaux - France)

Kénitra, Le 16/10/2020

T 190589 1 EXP 03 2021  
PPV 93,40 DH

93,40

18,00  
PPV 18 DH 00  
PER 09/23  
LOT J2523  
S2

LOT : M0638  
EXP : OCT 2022  
PPV : 19,30 DH

ني

شهادة ملامة للدكتور  
Distribué sous licence  
par LAPROPHAN  
21, rue des Oudaya  
CASABLANCA-Maroc  
PPV : 44DH00.

الصدى

- دبلوم جامعي في التغذية (كلية الطب مونبولي - فرنسا)
- دبلوم جامعي في أمراض السكري (كلية الطب بوردو - فرنسا)
- طب عام

Ennousha Alze.

93,40 + OFiben ASSISTOPEN (2)  
3719 - 21 61

18,00 + Doli vit AS 19 a

18,00 + Ofinine AS 26

44,00 + 22,28

268,00 14,50  
Dr. EL AMRANI Zaynab  
MÉDECINE GÉNÉRALE  
Gynécologie Médicale  
Echographie Générale - Nutrition  
الغذائية  
129, Av. Imam Ali Bureau N° 2 - Kénitra  
Tél : 05 37 36 08 29

129, Av. Imam Ali, Bureau N° 2, à côté de la Mosquée Chaâbi, Kénitra  
Tél. : 05 37 36 08 29